

COMMUNIQUE DE PRESSE

SITUATION DE L'ASSOCIATION LE POINT DU JOUR

Etienne GUEPRATTE, préfet du Gers a reçu mardi à 18 heures, une délégation des salariés de l'association « le Point du Jour », à sa demande.

La délégation lui a fait part des vives préoccupations des personnels qui n'ont pas été payés depuis la fin du mois de mai dernier alors qu'ils continuent à fournir les prestations prévues au profit des personnes sans abri.

Le Préfet a rappelé que l'hébergement d'urgence constitue une politique publique de l'Etat et qu'à ce titre les engagements pris à l'égard de l'Association Le Point du Jour ont été intégralement tenus à ce jour : 272 251 euros ont été versés depuis le 1^{er} janvier 2012 pour financer les prestations réalisées.

Compte tenu de la situation difficile que traverse actuellement l'association, dépourvue de conseil d'administration depuis le 26 juin et gérée par un administrateur judiciaire depuis le 6 juillet, le Préfet a pris les deux décisions suivantes :

- Attribution d'une nouvelle délégation de crédits permettant le versement sans délais des salaires de juin ;
- Versement de la totalité des prestations des mois de juillet et, par anticipation du mois d'août.